PÔLE DE COMPÉTENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES POUR ADULTES AUTISTES



La Fondation Pluriel est un collectif engagé au service des personnes en situation de handicap, de dépendance ou de fragilité sociale. Experts et créatifs, les 2000 professionnels s'engagent aux côtés des 3600 personnes qui nous font confiance dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets. Pour elles, avec l'aide de nos partenaires, nous développons des dispositifs complémentaires et innovants pour des parcours fluides et inclusifs, autour de la scolarisation, de la formation, du travail, de l'habitat, des loisirs, du soin.

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées pour adultes autistes

9 chemin de Palente 25020 Besançon Coordinatrice:
Catherine Bourgeois
pcpe.adultesautistesdoubs@fpluriel.org
07 87 30 06 63

NOS MISSIONS

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) pour adultes autistes a pour missions de :

- Co-construire des solutions adaptées aux besoins individuels de chaque personne
- Coordonner les différents acteurs intervenant auprès de chaque personne
- Informer ou être un relai d'information pour les personnes accompagnées et leurs proches

Un accueil téléphonique est proposé du lundi au jeudi de 9h00 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h30.



NOTRE ORGANISATION

Le PCPE est un dispositif souple et adaptable qui permet d'apporter une réponse ajustée aux besoins des personnes sans solution d'accompagnement en proposant des interventions individualisées.

Ce dispositif est déployé sur l'ensemble du Département exception faite du Pays de Montbéliard dont le secteur est couvert par l'association Sésame Autisme de Franche-Comté.

NOTRE ÉQUIPE

Afin d'offrir une réponse adaptée au besoin de chaque personne, notre équipe mobilise les compétences des professionnels suivants :

- · coordinatrice.
- éducateurs spécialisés,
- · assistante de service social.

NOS SPÉCIFICITÉS

Le PCPE s'adresse aux adultes de 18 ans au moins, présentant des troubles du spectre autistique et bénéficiant d'un orientation de la CDAPH en faveur d'un PCPE. Le PCPE a une capacité de 15 places. Cette prestation est financée par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne/Franche-Comté. Elle est soutenue par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Doubs.

PÔLE ACCOMPAGNEMENT ET HABITAT

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) pour adultes autistes est un dispositif du pôle accompagnement et habitat. À l'écoute de chaque personne et en lien avec sa famille, le pôle construit avec ses partenaires des parcours de vie sur mesure afin de développer l'autonomie et de favoriser l'inclusion. La coordination des différents intervenants permet d'accompagner la personne dans toutes les dimensions de la vie (emploi, logement, vie sociale, soin) dans une visée inclusive.